



Sécurité du chargement.

Éviter les surcharges ou les chargements
mal placés.

www.sbbcargo.com

CFF Cargo contrôle le poids des wagons sur l'ensemble du territoire.

2

Chaque année, CFF Cargo doit retirer de la circulation plus de 200 wagons pour cause de surcharge ou de chargement mal placé. Ces wagons compromettent la sécurité de l'exploitation ferroviaire et entraînent des frais considérables, aussi bien pour le client que pour CFF Cargo. Les CFF disposent d'un système de contrôle permettant de détecter les wagons mal chargés sur l'ensemble du territoire.

Indicateurs critiques pour la sécurité contrôlés durant la marche:

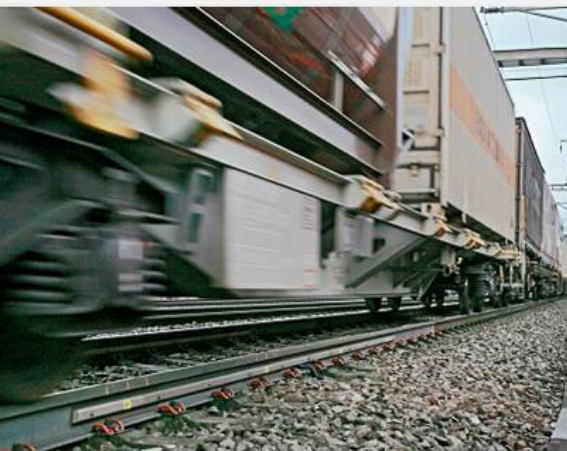
1) Poids maximal autorisé par essieu:

- 22,5 t par essieu/11,25 t par corps de roue
- 21,5 t par essieu/10,75 t par corps de roue
- 20 t par essieu/10 t par corps de roue

2) Rapport gauche/droite maximal autorisé (1:1,25)

3) Dépassement du poids total autorisé

Une alarme se déclenche automatiquement dès que l'une de ces trois limites est dépassée. Le wagon en question est alors aussitôt retiré de la circulation afin de le contrôler et de corriger le chargement.



Contrôle et prise en charge du wagon sur place.

Devoirs de CFF Cargo.

Les prescriptions de l'OFT stipulent que les wagons en circulation doivent garantir la sécurité d'exploitation. Lors de la prise en charge des wagons, le contrôleur technique de CFF Cargo (CTC) s'assure donc qu'ils ne présentent pas de défauts visibles.

Devoirs du chargeur/client.

Selon l'article 13, alinéa 2 du CIM (règles nationales et internationales pour le transport ferroviaire de marchandises), le chargeur/client répond de toutes les conséquences d'un chargement défectueux. Comme spécifié dans les CG de CFF Cargo, le client est tenu de respecter les directives de chargement ainsi que les limites de charge et d'indiquer le poids correct dans la lettre de voiture. Nous vous invitons à informer en conséquence les tierces parties chargées de procéder au chargement.

La prise en charge du wagon par CFF Cargo ne dégage pas le chargeur/client de ses obligations relatives au chargement.



Une surcharge ou un chargement mal placé peut revenir très cher.

4 Si une surcharge ou un chargement mal placé est constaté, les frais suivants peuvent être facturés au chargeur/client:

- La surcharge ou le chargement mal placé doit être rectifié ou transbordé. Si le client ne peut s'en charger lui-même, ces tâches sont assurées par une société tierce pour le compte du chargeur/client. Le coût est fonction du travail effectué.
- En cas de surcharge (même au niveau d'une seule roue), le wagon doit être envoyé à l'atelier pour examen. Coût: CHF 700.- au moins.
- Les essieux soumis à une surcharge importante doivent être remplacés. Les frais de remplacement s'élèvent à env. CHF 2000.- par essieu.

Important:

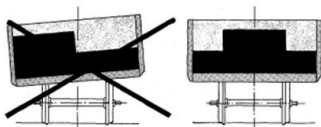
CFF Cargo facture au chargeur/client tous les frais directs et indirects résultant d'une surcharge ou d'un chargement mal placé.



Ne pas dépasser la charge maximale par roue.

Le chargement déséquilibré d'un wagon peut entraîner le dépassement inadmissible de la charge par roue. Le wagon compromet alors la sécurité du convoi et doit être retiré de la circulation.

5



Aidez-nous en évitant les surcharges ou les charge- ments mal placés.

6 Toute surcharge ou tout chargement mal placé coûte du temps et de l'argent. Les mesures de précaution qui suivent permettent de garantir un acheminement sûr de vos marchandises dans les délais convenus:

- Charger et arrimer les marchandises conformément aux directives de chargement.
- Bien répartir le chargement sur le wagon.
- Éviter d'aller jusqu'à la limite autorisée pour les marchandises pouvant absorber de l'humidité en cas d'intempéries (p. ex. bois en grumes, copeaux de bois, sable, gravier, etc.).
- Utiliser les équipements de pesée disponibles (pont bascule, balance de la pelle mécanique/du convoyeur/de la grue, etc.).
- Ne pas tasser le chargement.
- Respecter le jeu des ressorts de suspension et la hauteur des tampons.
- En cas de questions, demander de l'aide à notre conseiller en chargement.



Des interlocuteurs sont à votre service.

En cas de questions ou de doutes, n'hésitez pas à contacter nos collaborateurs de la gestion opérationnelle RCP (ORS).

7

Sous www.sbbcargo.com/fr/chargement, vous trouverez les directives de chargement ainsi que d'autres informations relatives au chargement sécurisé des marchandises.

CFF Cargo SA
Service Clientèle
Bahnhofstrasse 12
4600 Olten, Suisse

Tél. Suisse 0800 707 100
Fax Suisse 0800 707 010
Tél. Europe 00800 7227 2224
Fax Europe 00800 7222 4329
cargo@sbbcargo.com

